

DÉMARCHAGE SUR LA COMMUNE

Une entreprise interviendra sur notre village du 17/08/26 au 17/09/26 afin de réaliser une opération de démarchage physique en porte-à-porte.

Cette démarche a pour objectif de présenter des services de diagnostic, de conseil et des propositions de travaux destinés aux propriétaires, en lien avec l'amélioration de l'habitat.

Il ne s'agit pas d'une vente forcée : l'intervention relève d'une information et d'un accompagnement.

Afin de garantir le respect de la réglementation et les usages locaux, vous trouverez ci-dessous les éléments utiles :

- Moyens d'identification : les intervenants seront munis d'une carte professionnelle et d'un badge nominatif délivré par l'entreprise (KBIS / déclaration de démarchage / carte professionnelle des agents).
- Vérification possible : si vous le souhaitez, vous pouvez contacter la Mairie pour confirmer l'identité des

Nous restons naturellement à votre disposition pour tout complément d'information.